



FORMATION PROFESSIONNELLE

Modules de formation : APPR

Accidentologie Professionnelle et Prévention des Risques

Au départ, des consultations sociologiques, des ateliers de discussion, des entretiens semi-directifs et/ou focus group et des observations en situation réelles, adaptées aux activités effectives produites en entreprises ; donnent lieu à l'élaboration d'un protocole de suivi auprès de nos partenaires (médecins, psychologues, nutritionnistes, coach sportifs, etc.). Tout cela se traduit par : La formation APPR (Accidentologie Professionnelle et Prévention des risques) avec pour objectif de former les personnels de groupes organisés (collectif de travail) à la prévention des risques liés à l'accidentologie ou processus routinier de travail pouvant générer des accidents professionnels. Cette formation offre des outils et des méthodes utiles pour éviter les phénomènes globaux ou les processus généralisés pouvant entraîner un accident et/ou une maladie professionnelle.

Durant l'apprentissage, nous œuvrons à identifier l'ensemble des événements considérés comme des phénomènes globaux (mode de vie, perception et interprétation de l'activité, de l'espace professionnel, interactions individus/groupe, etc.) liés à l'activité physique et/ou mentale. Le protocole de formation APPR donne au stagiaire la possibilité d'agir de façon pragmatique : à l'amélioration de ses conditions de travail et à l'efficacité de son activité réelle. Ce dispositif est mis en place dans l'objectif de prévenir et de contrôler les risques d'accidentologie et de maladies professionnelles. Car un accident professionnel n'a souvent rien d'accidentel. Les ateliers de discussion et les autres volets de la formations APPR peuvent être suivis en présentiel ou à distance (via Skype, Zoom, etc.) cela permet d'établir des grilles de lecture sur des habitudes de vie pouvant générer des accidents ou des maladies professionnelles.



À quoi sert une formation APPR ?

Une formation APPR, passe nécessairement par un protocole initiatique auprès des spécialistes partenaires, afin de comprendre les besoins des stagiaires en matière de style de vie, avec pour finalité de les accompagner pour mieux prévenir les évènements pouvant mener aux risques d'accidentologie professionnelle. **EB Consulting sociology** participe au Réseau Prévention (Cnamts, Carsat, Cram, CGSS, CSS, INRS et Eurogip), en contribuant à l'essor de la culture de prévention, en amont dans le mode de vie des individus. En objectivant l'impact et l'enjeu des actions quotidiennes, tout en positionnant leur interprétation (l'apprentissage) comme une médiation prioritairement importante. En passant par un diagnostic, des consultations et en préconisant la formation APPR comme étant un outil de soutien contribuant à l'évolution des entreprises.

Avec pour cheval de bataille la réduction des atteintes à la santé physique et mentale, dues aux évènements multisectoriels et multi-situés liés au milieu professionnel. Les formations, les ateliers, les séminaires APPR sont organisés autour d'un protocole ou un ensemble de dispositifs (consultations, diagnostics, études de cas, modalités de mise en veille, référentiels par des méthodes sociologiques). Mais aussi par les dispositions formalisées dans le document de référence du dispositif global de formation à la prévention des risques liés à l'activité physique et/ou intellectuelle, établi par l'Assurance maladie - Risques Professionnels et l'INRS.

À qui s'adresse la formation APPR ?

Cette formation s'adresse à tous les salariés des secteurs professionnels divers, que leur activité de production soit physique ou intellectuelle. Toutes les activités professionnelles comportent une part plus ou moins importante d'exposition aux risques (phénomènes globaux, processus général conduisant aux risques d'accidents du travail, etc.) d'accidentologie professionnelle. Les activités professionnelles à caractère intellectuel ou physique comportent tous des risques APPR (stress, manque de concentration, burn-out, etc.) dont la liste ne cesse de s'allonger suite aux conditions sanitaires liées à la COVID-19. Par conséquent, les stagiaires qui souhaitent se former en matière de



prévention d'Accidentologie Professionnelle et Prévention des Risques liés à leur activité ; travailleront à acquérir les compétences suivantes :

- Gestion du stress et distanciation face aux conflits
- Reconnaissance professionnelle et estime de soi
- Donner du sens aux gestes répétitifs
- Résistance aux contraintes du poste ou du service
- Mobilisation des ressources hors du domaine professionnel
- Satisfaction individuelle/collective
- Etc.

Quels secteurs d'activité sont concernés ?

Il existe **3 domaines de formations APPR** :

- **Domaine APPR IBC** : secteur industrie, bâtiment et commerce. Pour les secteurs non mentionnés, le domaine APPR IBC permet d'acquérir des compétences transversales à tout type d'activité.

- **Domaine APPR 2S** : secteur sanitaire et social. Cette formation est identique au APPR IBC mais comprend une partie qui mobilise des compétences sur la gestion des émotions, du stress et des affects. Ce volet concerne les personnels d'hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, etc.

- **Domaine APPR 3FP**: secteur des 3 fonctions publiques (FPE, FPT, FPH). Cette formation est identique au APPR IBC mais comprend une partie qui mobilise l'organisation ou la réorganisation d'un service. Ce volet concerne les personnels administratifs, le service RH, les chefs de services, etc.

Quels sont les objectifs de la formation APPR ?



- Identifier, connaître et maîtriser les risques émotionnels et les affects liés à son poste ou service. Afin de repérer dans son travail les situations susceptibles soient de nuire à sa santé physique ou mentale, soient d'entraîner des efforts réclamant ressources superflues.
- Observer, analyser, agir et interagir en coordination avec sa situation de travail, en s'appuyant sur la connaissance des éléments du milieu et du fonctionnement des tiers en présence, tout en isolant les différentes atteintes à la l'épuisement émotionnel et physique.
- incorporer des attitudes et des gestes appropriées aux tâches à effectuer en économisant les efforts émotionnels et physiques ; par une organisation coordonnée et par une bonne utilisation des (TIC) technologies de l'information et de la communication.
- Proposer à sa hiérarchie des améliorations techniques ou organisationnelles d'aménagement (ergonomie et coopération interpersonnelle) de son poste de travail.
- Identifier et mobiliser les collègues concernées par (APPR) l'Accidentologie Professionnel et Prévention des Risques dans l'entreprise ou l'administration.

Quels sont les contenus de la formation APPR ?

- La notion de situation de travail ; les alertes du poste d'activité, les ressources mobilisées, l'économie émotionnelle et gestuelles, les risques du surinvestissement, les attendus affectifs-émotionnelles, la gestion du stress, etc.
- La notion d'accidents de travail et des maladies professionnelles ; identifier les préjudices humains et économiques pour l'entreprise et/ou l'administration.
- La compréhension de son environnement professionnel, l'analyse des éléments internes et/ou externes et leur articulation sur un poste de travail.



- La gestion des fatigues diverses et les différentes atteintes à l'unité locomotrice de l'appareil humain et mental.
- La gestion des différents facteurs de risques : burn-out, contraintes psychosociales, et les pressions liées à l'environnement du travail (tensions, indifférence, absence de reconnaissance, torsion de l'estime de soi, etc.).
- La prise en compte des principaux facteurs de sécurité physique et/ou émotionnelle, en l'abordant sous l'angle de l'économie d'efforts au quotidien dans ses activités.

Méthodes pédagogiques

- Accompagnement et suivi à court ou long terme par des consultations, des entretiens, des ateliers, des mises situation réelle et des simulations de cas.
- Production d'un corpus de comportements et d'attitudes à adopter pour prévenir les risques d'accidentologie professionnelle.

Combien de temps dure la formation APPR ?

- Pour le domaine **APPR IBC** - secteur industrie, bâtiment et commerce : 7 à 15 heures
- Pour le domaine **APPR 2S** - secteur sanitaire et social : 22 heures
- Pour le domaine **APPR 3FP** - secteur des 3 fonctions publiques (FPE, FPT, FPH) : 35 heures



Comment est dispensée la formation APPR ?

- **La formation APPR** est assurée par le cabinet de sociologie : **EB Consulting Sociology**, certifié par la DIRECCTE et habilités par l'Assurance maladie - Risques Professionnels et l'INRS
- Les partenaires et les organismes habilités, faisant partie du protocole APPR sont indiqués par **EB Consulting Sociology**

Combien ça coûte la formation APPR ?

Le coût d'une formation APPR (cf. annexe au contrat ; grille tarifaire) dépend du diagnostic posé lors des premières consultations. Il peut être pris en charge dans le cadre du financement de la formation professionnelle.

Réactivation des connaissances

Une réactivation des connaissances doit être faite tous les 24 mois. Cette réactualisation des prérequis dure 15 heures et permet la vérification des comportements et des compétences incorporés durant la précédente formation APPR et l'évaluation de la situation des stagiaires face aux événements liés à l'environnement professionnel.

Le fondateur
M. ESSOME BOUTI